

L'EMPIRE ET L'ÎLE INDÉPENDANTE. QUATRIÈME PARTIE

La base navale de Guantánamo depuis l'abrogation formelle de l'amendement Platt jusqu'à la victoire de la Révolution

Une fois signé le nouveau Traité de relations de 1934, les USA aménagèrent et fortifièrent peu à peu le territoire de la « station navale » de sorte que celle-ci fut finalement établi au printemps 1941 comme base navale d'opérations structurée comme suit : station navale, station aéronavale et base de l'infanterie de marine, plus des entrepôts.

Le Sénat des Etats-Unis avait adopté le 6 juin 1934 une loi par laquelle le secrétariat à la Marine était autorisé à signer un contrat à long terme avec une entreprise qui se chargerait de l'approvisionnement en eau de la base navale, quoiqu'il ait existé auparavant des plans visant à la construction d'un aqueduc qui lui apporterait l'eau du Yateras.

Les travaux d'agrandissement se poursuivirent. Vers 1943, l'entreprise Frederick Snare Co. embaucha environ neuf mille ouvriers civils, dont beaucoup étaient Cubains, pour y construire d'autres installations.

De gros travaux d'agrandissement des installations militaires et civiles de la Base eurent aussi lieu durant toute l'année 1951. En 1952, le secrétariat étasunien à la Marine décida de changer son nom : de *U.S. Naval Operating Base*, elle devint *U.S. Naval Base*. A cette époque, sa structure comprenait un centre d'entraînement.

La Constitution de 1940, la lutte révolutionnaire et la base navale de Guantánamo jusqu'à décembre 1958

La période située entre fin 1937 et 1940 se caractérisa, du point de vue politique, par l'adoption de mesures de démocratisation qui entraînèrent des élections à une assemblée constituante et la formation de cette dernière. Si Batista prit de telles mesures, c'est parce qu'il avait intérêt à mettre en place des formules qui lui permettent de continuer de contrôler les décisions politiques et de renforcer son pouvoir dans le cadre de cette nouvelle structure. Batista et son opposant Grau San Martín convinrent, début 1938, de la convocation d'une assemblée constituante, qui ouvrit finalement ses travaux le 9 février 1940 et les conclut le 8 juin.

La nouvelle Constitution fut adoptée le 1^{er} juillet 1940 et promulguée le 5 juillet. Elle stipulait, entre autres : « Le territoire de la République est constitué de l'île de Cuba, de l'île des Pins et des autres îles et cayes adjacentes qui furent soumises à la souveraineté de l'Espagne jusqu'à la ratification du Traité de Paris, le 10 décembre 1898. « La République de Cuba ne concertera ni ne ratifiera de pactes ou de traités qui limiteraient ou diminueraient sous quelque forme que ce soit la souveraineté nationale ou l'intégrité du territoire. »

L'oligarchie s'efforça d'empêcher la concrétisation des principes les plus avancés de cette Constitution ou, du moins, d'en restreindre au maximum l'application.

Date:

L'EMPIRE ET L'ÎLE INDÉPENDANTE. QUATRIÈME PARTIE

Published on Fidel soldado de las ideas (<http://www.fidelcastroruz.name>)

14/08/2007

Source URL: <http://www.fidelcastroruz.name/fr/articulos/lempire-et-lile-independante-quatrieme-partie?width=600&height=600>